



www.anqaev.fr



N° 2017 - 02

Chers membres de l'association ANQAEV, chers amis,

Voici le numéro 2 de la publication que nous comptons diffuser par Internet dès que l'actualité le nécessitera. Malgré les chaleurs estivales, l'actualité est très riche :

Lors des récentes rencontres avec les autorités, élus et AirPaca, systématiquement, il nous est proposé de nouvelles mesures de l'air et la pose de capteurs à divers endroits pour réaliser des mesures fiables... Certes, c'est intéressant, mais de nombreux scientifiques ont déjà accompli un énorme travail de recherche, d'études et de mesures qui sont plutôt inquiétantes, la Méditerranée nord-occidentale est dans une zone où l'air est très pollué :

« **Mortality from Ship Emissions : A Global Assessment** » by James Corbett, James Winebrake, Erin Green, Prasas Kasibhatla, Veronika Eyrin and Axel Lauer, Environmental Science and Technology (2007, 41), publié par American Chemical Society. [suite...](#)

La décision du **Conseil d'Etat du 12 juillet 2017**, qui condamne l'inaction de l'Etat en matière de pollution de l'air, reprend les lois nationales et directives européennes ainsi que les normes qui ne sont pas respectées obligeant le Gouvernement à proposer d'ici le 31 mars 2018 un véritable plan de réduction et de prévention de la pollution aérienne. Parmi les agglomérations citées, Marseille, Toulon et Nice sont en bonne position tout comme dans la fiche d'information du 29 avril 2015 de la Commission Européenne.

Ces condamnations et admonestations tant de la **Commission Européenne** que du **Conseil d'Etat** expliquent la prise en compte rapide des constats et propositions contenus dans le rapport de juin 2017 de Daniel Moatti, Président de l'ANQAEV, ainsi que la réponse encourageante de Diane Simiu, polytechnicienne, Conseillère Technique Ecologie du Président de la République et du 1^{er} ministre (11 juillet 2017) ainsi que celle plus descriptive d'Anne Rubinstein, Cheffe de Cabinet du Ministre d'Etat de la Transition Ecologique et Solidaire (28 juillet 2017)

Nous vous encourageons également à visiter et à faire visiter notre site

www.anqaev.fr

Vous pourrez y trouver des articles et des rapports, en particulier le rapport remis le 2 juin 2017 à Mr le Président de la République ainsi que l'article de Presse issu de l'AFP et repris par une dizaine de médias dont Le Point, Le Figaro, L'Express, France Soir, Science & Avenir etc...

Faisons parler de nous et grossissons nos rangs afin que notre action soit mieux écoutée...

Le Bureau de l'ANQAEV

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 396, 06300 NICE
contact@anqaev.fr